



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°DELBU26_07_0005

OBJET :

**Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande
pour la fourniture de consommables pour les unités de production
AEP et STEP du SMDEA – Période 2026 à 2030**

L'an deux mille vingt six, le neuf juillet, le Bureau du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, du SMDEA.

PRÉSENTS :

Francis BOY, Francis MAGDALOU, Dominique FOURCADE, Reyes CRUZ, Gérard ROGGERO, Pierre TOURENQ, Christian FITE, Alain CHAUCHE, Patricia TESTA, Jean-Emmanuel PEREIRA, Gilles BICHEYRE, André SANCHEZ, Pierre VIEL, Jérôme BLASQUEZ, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain NAUDY, Jean-Michel SOLER, Christine TEQUI

ABSENTS :

Raymond BERDOU, Jean-Claude SERRES, Patrick EYCHENNE, Charles LEDUC, Marc SANCHEZ, Jean-Yves RIPOLL, Henri BENABENT, Laetitia LOUBIERES

Secrétaire de séance : M. Francis BOY

Considérant que le SMDEA a engagé une consultation en vue de la réalisation d'un accord-cadre à bons de commande passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert ayant pour objet pour la fourniture de consommables pour les unités de production AEP et STEP du SMDEA – Période 2026 à 2030.

Considérant que l'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable 3 fois.

Considérant que l'accord-cadre comporte 12 lots distincts :

- Lot n° 1 : polymère pour la déshydratation des boues de STEP
- Lot n° 2 : coagulant à base de polymère d'aluminium
- Lot n° 3 : coagulant à base de chlorure ferrique pour l'eau potable
- Lot n° 4 : chaux éteinte en poudre et micronisée (lait de chaux) pour l'eau potable
- Lot n° 5 : dioxyde de carbone pour l'eau potable (en vrac)
- Lot n° 6 : dioxyde de carbone pour l'eau potable (en rack de bouteilles)
- Lot n° 7 : chlore gazeux en bouteilles de 49 kg pour l'eau potable
- Lot n° 8 : chlore gazeux en bouteilles de capacité inférieure à 49 kg pour l'eau potable
- Lot n° 9 : oxygène liquide
- Lot n° 10 : charbon actif en poudre
- Lot n° 11 : produits divers utilisés pour le traitement en eau potable et eaux usées
- Lot n° 12 : produits divers utilisés pour la désinfection en eau potable,

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 27 avril 2026. La date limite de réception des offres a été fixée au 9 juin 2026 à 12 heures.

Considérant que dix-huit entreprises ont fait parvenir une offre régulière. Les candidats dans l'ordre d'arrivée des plis sont respectivement :

- PURAGEN (lot 10)
- DACARB (lot 10)
- MESSER France (lots 5 et 6)
- LHOIST France (lot 4)
- LINDE France (lots 5, 6 et 9)
- SOFRAICO (lot 12)
- EUROCHO (lot 4)
- Air Liquide France (lots 6 et 9)
- SNF (lot 1)
- EUROCHLORE (lots 7 et 8)
- FERALCO Environnement (lot 1)
- SOLENIS France (lot 1)
- SODEREC International (lots 7 et 8)
- GACHES CHIMIE (lots 2, 3, 4, 10 et 11)
- GAZECHIM (lots 7 et 8)
- KEMIRA Chimie (lot 10)
- BRENNTAG (lots 1, 2, 3, 4, 10 et 11)
- JACOBI CARBONS France (lot 10)

Considérant que les examens des offres ont été effectués en fonction des critères de jugement pondérés suivants :

- Prix des prestations..... 85 %
- Service après-vente, assistance technique et garanties..... 15 %

Qu'au terme de l'ouverture des dossiers des candidats, dans sa séance du 9 juin 2026, la Commission d'Ouverture des Plis en Interne a demandé à la Direction technique une analyse comparative et détaillée du contenu des propositions admises.

Qu'au vu des éléments du rapport d'analyse technique des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 30 juin 2026, a choisi les offres économiquement les plus avantageuses des sociétés suivantes :

Lot n° 1 : polymère pour la déshydratation des boues de STEP

- L'entreprise SOLENIS a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 2 : coagulant à base de polymère d'aluminium

- L'entreprise BRENNTAG a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 3 : coagulant à base de chlorure ferrique pour l'eau potable

- L'entreprise GACHES CHIMIE a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 4 : chaux éteinte en poudre et micronisée (lait de chaux) pour l'eau potable

- L'entreprise BRENNTAG a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 5 : dioxyde de carbone pour l'eau potable (en vrac)

- L'entreprise LINDE France a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 6 : dioxyde de carbone pour l'eau potable (en rack de bouteilles)

- L'entreprise LINDE France a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 7 : chlore gazeux en bouteilles de 49 kg pour l'eau potable

- L'entreprise GAZECHIM a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 8 : chlore gazeux en bouteilles de capacité inférieure à 49 kg pour l'eau potable

- L'entreprise GAZECHIM a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 9 : oxygène liquide

- L'entreprise LINDE France a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 10 : charbon actif en poudre

- L'entreprise PURAGEN a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 11 : produits divers utilisés pour le traitement en eau potable et eaux usées

- L'entreprise BRENNTAG a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Lot n° 12 : produits divers utilisés pour la désinfection en eau potable

- L'entreprise SOFRAICO a été déclarée attributaire de l'accord-cadre.

Le marché a ainsi été porté au vote du Bureau comme suit :

Autorisation de signature de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de consommables pour les unités de production AEP et STEP du SMDEA – Période 2026 à 2030

Horaire 09/07/2026 19:02:02 Votants 19 voix
Scrutin Public A voté 19 voix
Majorité requise Simple Exprimé / 100,00 % 19 voix
Majorité relative des voix exprimées

Pour	100,0 %	19 voix
Contre	0,0 %	0 voix
Abstention		0 voix

- ♦ **APPROUVE,**
Ledit rapport d'analyse,
- ♦ **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer l'accord-cadre à bons de commande passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert ayant pour objet pour la fourniture de consommables pour les unités de production AEP et STEP du SMDEA – Période 2026 à 2030, avec les entreprises désignées ci-dessous :
 - Lot n° 1 : SOLENIS
 - Lot n° 2 : BRENNTAG
 - Lot n° 3 : GACHES CHIMIE
 - Lot n° 4 : BRENNTAG
 - Lot n° 5 : LINDE France
 - Lot n° 6 : LINDE France
 - Lot n° 7 : GAZECHIM
 - Lot n° 8 : GAZECHIM
 - Lot n° 9 : LINDE France
 - Lot n° 10 : PURAGEN
 - Lot n° 11 : BRENNTAG
 - Lot n° 12 : SOFRAICO